

DEMANDE DE CRÉDIT

Séance du Conseil général du 28 novembre 2018

Objet :

Achat de 16 appareils de protection respiratoire
pour le Corps des sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge
Demande de crédit d'investissement de Fr. 40'000.00



Descriptif de la demande :

Les Conseils communaux des trois communes de Sâles, Vaulruz et Vuadens proposent l'investissement de Fr. 40'000.– pour le renouvellement de 16 appareils de protection respiratoire, subventionnés à raison de 25 % par l'ECAB, et le solde de Fr. 30'000.– financé par prélèvement sur les réserves de chaque commune, selon la clef de répartition en vigueur.

Pour Vuadens cela représente un montant de Fr. 14'388.–.

L'achat de ces appareils se justifie par le coût de réparation des appareils défectueux très élevé, et de plus en plus d'appareils présentent des problèmes. Ils ont déjà été très utilisés, et enregistrent beaucoup d'usure, notamment au niveau du caoutchouc des visagères qui n'est plus étanche, et les vitres griffées. Dans ces Fr. 40'000.– est compris un appareil pour tester ces équipements.

A relever également qu'au vu des expériences de ces années précédentes, seuls 16 appareils seront remplacés sur les 20 actuellement en service. De plus, le fournisseur reprend un ancien appareil contre un nouveau au prix de Fr. 500.–, offre valable jusqu'à fin 2019, date à partir de laquelle les pièces de rechange ne seront plus disponibles pour la réparation des anciens appareils.

La première année, ces appareils ne seront pas contrôlés, d'où une économie de Fr. 4'000.–. Ensuite ce coût d'entretien diminuera de Fr. 800.– par an en raison des 4 appareils qui ne seront pas remplacés.

Vaulruz	21,83%	Fr. 6'549.00
Sâles	30,21%	Fr. 9'063.00
Vuadens	47,96%	<u>Fr. 14'388.00</u>
Total		Fr. 30'000.00
ECAB	25%	Fr. 10'000.00
Total		<u>Fr. 40'000.00</u>



**Le Conseil communal sollicite l'autorisation
du Conseil général pour un crédit d'investissement de Fr. 40'000.00
avec part de Fr. 14'388.00 pour la commune de Vuadens**

Financement :

Par prélèvement sur les réserves du CSPi La Sionge

Frais financiers :

Intérêts estimatifs 2 % : pas d'intérêts
Amortissement 15 % : Fr. 2'158.20

Charges annuelles : Fr. 2'158.20